

Directions

Le mensuel des directeurs du secteur social et médico-social

Mars 2022

Entretien

« La justice restaurative vise l'avenir »



Dossier

Apprentissage : un récent succès à conforter



Pilotage

Portée et limites du mandat de gestion



REPORTAGE

Un soutien précoce à la parentalité



© Mathieu Cugnot/Divergence pour Direction[s]

Un accueil parent-enfant,



Munster (Haut-Rhin). Deux fois par semaine, des familles se retrouvent à l'Îlot Familles pour partager des temps du quotidien et des activités en présence de professionnelles. Misant sur la pair-aidance et le non-jugement, cet accueil de jour contribue à rompre leur isolement, valoriser leurs compétences et consolider les liens parents-enfants.

Quand je viens ici, je dis que je vais à l'école des mamans. » Aydan, mère d'Emir, 18 mois, fréquente l'Îlot Familles toutes les semaines. « C'est mon premier enfant et j'ai un peu de mal à poser des limites, reconnaît-elle. J'ai fait des progrès, mais mon fils comprend tout et il me teste... » À croire que le petit garçon haut comme trois pommes a envie de confirmer les propos de sa mère : il se met brusquement à tirer les cheveux de toutes les personnes à sa portée. « Emir, non !, assène avec aplomb Aydan. Vous avez vu comme il me regarde avant de faire ses bêtises... » Pour

aider la mère à poser son autorité, Gwladys Feret, l'une des deux professionnelles présentes, s'adresse à l'enfant : « Emir, c'est non ! Tu fais mal en tirant les cheveux. » Se sentir soutenue sans être jugée : voilà ce qu'apprécie la jeune mère de famille : « On apprend beaucoup de choses à l'Îlot Familles. On est en confiance, on peut tout dire. Même si tu fais des erreurs, tu n'es pas jugé, confie-t-elle. Ça fait du bien. »

Des familles volontaires

Créé en novembre 2020, cet accueil de jour parent-jeune enfant est installé dans la Maison des services de Munster qui abrite

aussi les services de protection maternelle et infantile (PMI), l'Espace Solidarité, une structure d'insertion, ainsi que la mission locale. Ouvert les mardis, jeudis et parfois les vendredis après-midi, l'Îlot Familles se compose de deux pièces : l'une, dotée de lits bébés,

est réservée aux siestes ; l'autre, plus vaste et lumineuse, dispose d'un espace jeux avec tapis au sol, d'une grande table pour partager des activités et les repas, ainsi qu'un coin cuisine qui peut se refermer grâce à des portes coulissantes. La pièce peut ainsi être

EN CHIFFRES

- 5 places d'enfants (de moins de 3 ans) et 5 places de parents.
- Équipe : 0,5 équivalent temps plein (ETP) éducatrice de jeune enfant, 0,5 ETP accompagnant éducatif petite enfance, 0,10 ETP psychologue, 0,25 ETP cheffe de service.
- Durée de l'accompagnement : 6 mois renouvelable une fois.
- Budget annuel : 52 000 euros financés entièrement par la CEA.
- 1 euro de participation demandé aux familles par jour de présence.



Les différentes activités permettent aux enfants de se sociabiliser. « Ce qui est bien avant l'entrée en maternelle », reconnaît Laurene, une jeune mère qui apprécie aussi la compagnie des autres mamans.

bienveillant et soutenant

utilisée comme une simple salle de réunion les autres jours de la semaine.

Prévention secondaire

Financé par la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), l'accueil de jour est né à l'initiative de l'association Résonance qui gère plusieurs établissements et services dans le Haut-Rhin, dans le domaine de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité notamment. Il s'adresse à des couples (pour le moment exclusivement des mères) avec des enfants de moins de trois ans, identifiés comme fragiles ou rencontrant des besoins particuliers : isolement social, difficultés d'accordage parents-enfants, post-partum compliqué, déficit d'étayage, fragilités psychologiques, problèmes d'addiction, situations de conflits intrafamiliaux... Repérées par la puéricul-

trice de PMI (*lire l'encadré*) ou l'assistante de service social de secteur, les familles sont volontaires. Elles s'engagent *via* la signature d'un contrat de séjour à venir une à deux journées par semaine avec leurs enfants pour une durée de six mois, renouvelable une fois.

« En créant l'Îlot Familles, nous souhaitons proposer un dispositif d'accompagnement précoce de la fonction parentale axé sur la prévention secondaire. L'idée était de présenter un cadre bienveillant et mettre l'accent sur la valorisation des compétences parentales, ainsi que le soutien entre pairs. La dynamique de groupe est importante », explique Maryse Brebion, directrice du pôle Petite Enfance de Résonance. « Nous ne sommes pas une alternative au placement, précise Caroline Haegelin, cheffe de service. Notre but est d'offrir à ces parents un accompagnement, de les rassurer, de s'appuyer sur

leurs savoir-faire, de les mettre en avant car beaucoup des mères que nous suivons ont une faible estime d'elles-mêmes. Il s'agit de travailler ensemble pour poser très précocement les jalons et éviter d'éventuelles difficultés qui pourraient se majorer par la suite. »

« Les mères s'encouragent les unes les autres »

Une éducatrice de jeunes enfants (EJE) et une accompagnante éducative petite enfance (titulaire d'un CAP) sont présentes aux côtés du groupe de mamans. Une psychologue peut également intervenir pour un soutien plus ponctuel. Les deux professionnelles « de terrain » ont reçu la formation « Écoute et accompagnement en Laep » (pour lieu d'accueil) afin d'être plus à même de guider les liens mère-enfant. « Nous ne sommes pas là pour donner des leçons, nous essayons

d'être à l'écoute et de suggérer dans la bienveillance. Il ne s'agit pas de les "fliquer", mais de leur redonner confiance dans leur rôle

« Il s'agit de redonner confiance aux mères et d'éviter que des fragilités ne s'accroissent. »

de parent et d'éviter que des fragilités ne s'accroissent », indique Gwladys Feret, accompagnante éducatif petite enfance qui travaille en parallèle dans une maison d'enfants à caractère social (Mecs). Sa collègue, Delphine Marzolf, EJE, partage son temps entre un Laep et l'Îlot Familles : « Notre posture professionnelle est d'être dans le non-jugement. Nous valorisons ce qu'elles savent faire pour favoriser le lien parent-enfant. » Il n'y a pas d'un ...

... côté les professionnelles qui savent, et de l'autre les mamans qui apprennent. « *Les mères s'encouragent, se donnent des conseils. Il y a des affinités qui se créent* », remarque l'EJE. Certaines se voient à l'extérieur de leur propre initiative.

Un accompagnement individuel possible

« *Au départ, quand on m'a proposé de venir, je ne savais pas trop dans quoi je me lançais. J'ai fait une journée d'essai, raconte Laurène qui fréquente l'Îlot Familles depuis près de six mois. J'ai trouvé que les activités proposées étaient bien. Cela permet aux enfants d'apprendre des choses, de faire des activités, de se socialiser. Ce qui est bien avant l'entrée en maternelle. Quant à nous, nous pouvons échanger, voir du monde.* » Assise sur un tapis, Candy allaite sa petite Lyana : « *J'ai de la chance de venir ici. Rester à la maison seule avec son enfant, ce n'est pas évident. Cela me motive pour sortir, faire des rencontres et faire des activités, témoigne la jeune femme qui habite un village de la vallée de Munster. Je peux voir ce qui m'attend, bénéficier de conseils et m'en inspirer. Désormais, quand je m'inquiète pour des petites choses, je n'appelle pas forcément le médecin, je peux poser mes questions ici.* »



© Mathieu Cugnot/Divergence pour Direction[s]

Corinne Michel, médecin auprès de la PMI constate « les bienfaits de cet accueil en petit groupe : les parents ont plus confiance en leurs capacités, le regard du nourrisson s'ouvre sur le monde... »

La présence du parent et de l'enfant durant toute une journée permet d'aborder la parentalité sous des aspects divers : le sommeil (avec les temps de sieste), l'alimentation (prise du repas ensemble le midi quand le protocole Covid le permet), la propreté, la séparation, la socialisation... En fonction des problématiques rencontrées, les professionnelles peuvent proposer un accompagnement individuel ou une sortie collective, à l'extérieur, le vendre-

di après-midi. « *Nous avons par exemple une maman qui a très envie d'emmenager son enfant à la piscine, mais elle est très angoissée. Nous irons donc ensemble* », témoigne Delphine Marzolf.

Un cadre assoupli

Pour s'adapter aux besoins et lever les freins, le dispositif a su évoluer. « *Au départ, nous demandions aux familles de s'engager à venir deux jours par semaine, tous les mardis et jeudis. Mais nous nous sommes rendu compte que ce cadre était trop rigide et nous l'avons assoupli à un jour par semaine au minimum* », indique Hilde Glowka, infirmière puéricultrice de PMI. Autre changement ? Les parents devaient à l'origine être présents toute la journée. Ils peuvent désormais confier leur enfant quelques heures pour souffler et ainsi le préparer à la séparation. Par ailleurs, il existe des aides financières : « *Le fait qu'un tel dispositif soit implanté sur un territoire rural est un point positif, mais la vallée de Munster compte seize communes et tout le monde n'a pas de voiture. Nous pouvons proposer des aides pour le transport ou pour faire garder un frère ou une sœur plus âgés et ainsi permettre aux parents de venir avec le plus jeune à l'Îlot Familles* », relève Évelyne

Willmann, assistante de service social. Parmi les projets à venir, l'équipe souhaite mettre en place d'autres activités, comme des soirées apéros ou des temps dédiés pour les couples, dans le but d'attirer davantage les pères.

Le plus important est d'arriver à toucher les familles. « *Au bout de quelques mois, en consultation de nourrissons, j'ai constaté les bienfaits de cet accueil en petit groupe : les parents ont plus confiance en leurs capacités, le regard du nourrisson s'ouvre sur le monde... Médecin de PMI depuis 30 ans, je rêve que cet accueil de proximité nécessitant peu de moyens soit dupliqué dans les vallées isolées d'Alsace car la prévention bien menée à cet âge de la petite enfance est efficace* », affirme Corinne Michel, médecin de PMI aujourd'hui à la retraite. Monique Martin, conseillère d'Alsace sur le canton de Wintzenheim soutient : « *On dit souvent que tout se joue avant trois ans. Je ne sais pas si c'est vrai, mais agir précocement en matière de soutien à la parentalité est capital. C'est un enjeu de santé publique.* »

Aurélien Vion

Photos: Mathieu Cugnot

« Faire émerger les demandes »



Hilde Glowka,
infirmière
puéricultrice
de PMI

« Dans le cadre de mes missions de prévention, je participe au repérage des familles, tout comme l'assistante de service social ou les sages-femmes du secteur. Les critères d'entrée peuvent être multiples. Dans mon bureau ou à domicile, je peux observer des fragilités au niveau du développement psychomoteur ou psychoaffectif, du lien parent-enfant, un sentiment d'isolement... Plus qu'une orientation, je préfère parler d'accompagnement. Mon rôle est de faire émerger les demandes.

Les personnes les plus carencées sont souvent celles qui arrivent le moins à les formuler. Je leur explique ce qu'est l'Îlot Familles, je leur fais visiter les lieux. Il y a tout un travail qui consiste à rassurer. De nombreux parents ont du mal à s'engager, ils ont peur de rester toute une journée avec leur enfant et peuvent se sentir mal à l'aise face au regard des professionnelles ou des autres adultes. Certains peuvent avoir connu dans le passé des antécédents de placements et expriment des craintes. Il y a des familles qui n'adhèrent pas, ce qui ne veut pas dire que c'est complètement perdu. Cela viendra... ou pas. Pour certains parents, c'est un travail de plusieurs mois. »

CONTACT

• 03 89 27 0401